

LE TERRAIN

Ce projet de construction d'une maison individuelle se fait sur un terrain de 12710 m² rue Georges Charpak dans la ville de Bezannes (ZAC de Bezannes). Le terrain plat et libre de toute construction est situé sur la parcelle cadastrale section AL n° 382-384 dans la ZAC de Bezannes. Le projet est compris dans un lot dont la surface est de 890 m² situé au Sud-Ouest de la parcelle.

PRESENTATION DU PROJET

L'aspect architectural de la maison du Japon ainsi que son orientation sur le terrain sont définis en regard des constructions environnantes et de manière à respecter et à s'intégrer à cet environnement.

De la conception à la réalisation à l'usage.

La maison du Japon ne peut être qu'harmonie.

Harmonie avec l'Univers par sa relation au soleil, à la pluie au vent.

Elle propose de vivre avec et dans la nature, d'être bien avec les autres tout en préservant le bien être de l'individu.

Trouver le juste équilibre entre:

- les espaces publics : ma ville
- le voisinage: ma résidence
- chez soi : mon foyer
- en soi : ma cabane

Tout ici participe au respect mutuel de l'homme et de son environnement.

Un paradigme partagé, celui de s'orienter vers la préservation des ressources naturelles, pour le choix des matériaux, de la gestion de l'eau et de l'énergie, aller au-delà des nouvelles normes et règles avec ambition et intention.

La maison de plein pieds posé sur un socle reprendra les codes de l'architecture traditionnelle Japonaise utilisant la richesse des opposés : la lumière et l'ombre, le construit et le naturel, la rusticité et le high-tech.

Le terrain sera entouré par une clôture grillagée doublé d'une haie. Sur la limite avec l'espace publique coté Sud un mur enduit RAL 9016 sera érigé sur une structure tubulaire métallique RAL 9016 rappelant le rythme d'une forêt de bambous.

Les menuiseries extérieures seront en bois naturel ainsi que les volets coulissants.

Les seuils et les appuis de fenêtres seront en aluminium Ral 9016.

Dans la cuisine les volets roulants seront en PVC de couleur bois naturel.

La porte du garage sera en Aluminium RAL 9016.

Les murs recevront en finition en enduit grain fin couleur Ral 9016.

La toiture en grande partie végétalisée accueillera sur sa partie accessible le pavillon anti burn-out. Son accès se fera par un escalier en bois de Robinier avec un garde corps seront en verre dépolie. Le Pavillon anti burn-out sera composé d'une structure en osier vivant tressé dont l'aspect évoluera avec les saisons.

L'entrée de la maison façade Ouest, se fera par un sas filtre en polycarbonate mat finish cristal.

La toiture du garage (1 place) sera recouverte d'une membrane photovoltaïque.

Le jardin sera divisé en 4 thématiques :

- Le jardin d'accueil (Parterre de zoysia tenuifolia + 2 betula alba)
- Le jardin de représentation (parterre humide : prêle, fougère, Sarcococca, Ail des Ours, Artransia + 3 arbres « Acer Palmatum, Cornus Kousa, Viburnum Plicatum » + au sol béton balayé)
- Le jardin intime (forêt de Gleditzia triacanthos 'Sunburst' + au sol galet blanc)
- La pelouse récréative (pelouse + 6 betula Alba)

Au total 11 arbres hautes tiges seront plantés.

Des circulations surélevées en bois (Robinier) délimiteront les différents jardins.

La haie doublant la clôture sera composée de Charme.

L'accès voiture se fera par la rue Georges Charpak.

L'accès piéton pourra se faire par la rue Georges Charpak ou par le verger coté Avenue Alcide De Gasperi en limite Sud-Ouest.

REÇU LE :
28 JUL. 2016
URBANISME

PLURIAL NOVILIA
S.A. d'habitations
à Loyer Modéré
2, place Paul Jamot - CS 60017
51723 REIMS Cédex
RC REIMS B 335 480 679
Tél. : 03 26 04 98 11

S'PACE S.A.
S.A. d'Architecture au capital de 100 000 Euros
111, rue Molière - 94200 Ivry sur Seine
Tél. 33 (0) 145.155.111 Fax 33 (0) 145.155.111
R.C.S. Créteil 319 204 351